

Mission académique EDD

Poitiers, le 6 janvier 2023

Affaire suivie par :

Laurent Marien, IA-IPR
Chef de mission
Tél : 06 12 24 20 19

Géraldine Héquette,
Chargée de mission

Mél : edd@ac-poitiers.fr

Rectorat de Poitiers
22 rue Guillaume VII le Troubadour
86022 Poitiers Cedex

La rectrice de l'académie de Poitiers

à

Mesdames et messieurs les Proviseurs,
Mesdames et messieurs les Principaux,
Mesdames et messieurs les Directeurs d'EREA,
Mesdames et messieurs les directeurs d'école

S/c de Mesdames et messieurs les IEN 1^{er} degré
S/c de madame et messieurs les DASEN

Objet : Huitième vague de Labellisation des écoles, des établissements et des territoires éducatifs en Démarche de Développement Durable (E3D).

A l'issue de la septième vague de labellisation, l'académie a délivré 245 labels E3D. Deux cent cinq écoles et établissements secondaires ont obtenu un label, vingt-sept autres ont obtenu deux voire trois labels, ce qui témoigne de leur montée en compétences. Par ailleurs, nous comptons déjà sept territoires éducatifs labellisés, dont l'ambition est de créer une émulation sur un territoire, au sein de chaque structure d'enseignement. Nous confortons ainsi la dynamique de labellisation, ce dont nous pouvons nous réjouir.

Pour autant, chacun a pu percevoir l'impact des changements climatiques et mesurer ces derniers mois, les tensions fortes autour de l'énergie. Il est nécessaire d'aller plus loin et plus vite dans notre démarche, en faveur d'une transition écologique et énergétique. Je souhaite que nous amplifions cette dynamique pour être à la hauteur des enjeux actuels.

Je fixe **l'objectif d'une labellisation de 100% des écoles, des collèges et des lycées d'ici 5 ans**. Il convient donc que chacun se mobilise pour engager ou amplifier une démarche globale de développement durable à l'échelle de votre structure d'enseignement. C'est aussi une manière de mettre en œuvre l'axe 3 du projet académique 2022-2025.

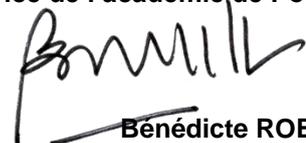
J'invite écoles et établissements scolaires à s'emparer du cahier des charges et à s'inscrire dans ce mouvement de mobilisation pour devenir des acteurs de la transition écologique et énergétique et, plus largement, du développement durable. Il s'agit de contribuer, de cette manière, à former des élèves écocitoyens engagés, responsables et éclairés, mais aussi d'infléchir des représentations, de favoriser un nouvel état d'esprit et de nouveaux gestes et habitudes de vie, plus respectueux de l'environnement et au service des 17 objectifs du développement durable identifiés par l'ONU.

Les directeurs d'école, en lien avec leur IEN, et les chefs d'établissement qui s'inscrivent dans le cahier des charges, peuvent déposer d'ores et déjà leur dossier de candidature et **jusqu'au vendredi 3 mars 2023, sur un espace de dépôt via ce [lien](#)**.

La mission académique EDD (edd@ac-poitiers.fr) ainsi que vos référents EDD dans les départements restent à votre écoute si besoin. Le Comité académique partenarial EDD arrêtera la liste des lauréats au cours du mois de mars. Je remettrai les labels au cours du mois d'avril, à l'occasion d'une journée de valorisation des projets conduits. Cette labellisation sera aussi une reconnaissance pour les équipes et les élèves engagés. Elle valorisera le travail collectif au sein de l'école, de l'établissement ou du territoire éducatif.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement sur ce dossier.

La rectrice de l'académie de Poitiers



Bénédicte ROBERT